# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 JUILLET 1853.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & COMP. Editeurs-Propriétaires: G. F. WEISSE. [illegible] E. DUVERGER. [illegible] HARBY. No 63, rue de Chartres.


NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 28 JUILLET.

**Whigs du Quatrième District. Attention!**

Une assemblée des whigs du 4me district représentatif aura lieu JEUDI SOIR, 28 du courant, à 8 heures, au café de Salvador Prats, encoignure Remparts et Douane, afin de nommer des délégués à la Convention de Bâton Rouge et organiser un Club pour le district.

**Association Whig du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.**

Les membres de cette association s'assembleront lundi prochain 1er août, à huit heures P. M., au lieu de réunion ordinaire, dans l'Hôtel des Etats-Unis, encoignure des rues Champs-Elysées et Victoire. Tous les whigs de ce District en général sont invités à être présents. Soyez ponctuels.

T. W. COLLENS, président.

[illegible] STAES, [illegible] LAVILLE, Secrétaires.

**BANQUE DES CITOYENS.**

Nous publions aujourd'hui dans notre partie anglaise un projet de la Banque des Citoyens qui est de nature à faire le plus grand bien à cette institution. Il s'agit de la conversion de dix mille actions du capital de la Banque en actions payantes d'un million de piastres lesquelles il sera ajouté une somme de cinq cent mille piastres à prendre sur les actions hypothécaires. Grâce à cette excellente mesure la Banque des Citoyens possèdera tout d'un coup un capital de $1,500,000 sur lequel elle basera ses futures opérations. La manière dont les actions payantes seront souscrites, le mode et l'époque de paiement, les sages précautions destinées à sauvegarder tous les intérêts, en un mot tous les détails relatifs au projet, sont énumérés avec une grande clarté dans la pièce annexée à la loi de la législature et qui détermine les engagements mutuels des actionnaires hypothécaires et des possesseurs d'actions payantes. Les vues des directeurs y sont nettement énoncées. Ces derniers ont accompli une tâche d'une difficulté extraordinaire en combinant pour ainsi dire deux systèmes opposés et en modifiant, pour le plus grand bien des actionnaires, la nature d'une banque hypothécaire. L'approbation de tous les hommes qui s'entendent aux finances leur sera certainement acquise.

Des livres de souscription pour le placement des actions payantes seront ouverts au bureau de la banque, au coin des rues Royale et Douane, lundi le 5 septembre prochain, et ne seront fermés que le 8 octobre. Les actions seront payables en espèces de la manière suivante: dix piastres par action au moment de souscrire; quinze piastres le 5 novembre; vingt-cinq piastres le 15 décembre; dix piastres le 15 janvier; quinze piastres le 15 février et vingt-cinq piastres le 15 mars.

**COLLEGE MEDICAL.**

Nous avons reçu hier un exemplaire de la circulaire annuelle du Collége Médical, un des trois départements de l'Université de la Louisiane. Le conseil d'administration de l'Université se compose, on le sait, du gouverneur, du président de la Cour Suprême, du Maire de la Nouvelle-Orléans et de MM. Walker, Manuel White, R. C. Nicholas, I. Labatut, Levi Pierce, M. M. Cohen, John Slidell, W. C. Micou et James Robb.

Le corps enseignant au collége médical est ainsi composé: Dr. James Jones, professeur de théorie et de pratique médicale; Dr. Warren Stone, professeur de chirurgie; J. L. Riddell, professeur de chimie; Dr. A. H. Cenas, professeur d'accouchement; Dr. A. J. Wedderburn, professeur d'anatomie; Gustavus A. Nott, professeur de thérapeutique; Dr. T. Hunt, professeur de physiologie et de pathologie; les docteurs Cornelius C. Beard et Samuel P. Choppin, démonstrateurs d'anatomie.

Le Collége Médical de la Louisiane est l'institution la plus importante de ce genre qui existe dans le Sud. Il possède un magnifique musée d'anatomie, et les objets qui y figurent sortent des mains des premiers artistes de France, d'Angleterre et d'Italie. On y trouve une collection entière de préparations musculaires venant de l'Académie d'Anatomie de Florence et comprenant 350 dissections distinctes; une collection de Tlubert représentant l'anatomie microscopique des tissus; un cabinet d'anatomie comparée d'Auzou une admirable collection d'ostéologie comparée, des préparations en cire faites avec un art parfait et représentant l'anatomie des viscères, du système nerveux et vasculaire, et de tous les organes du corps humain.

Le département pathologique est enrichi d'une belle collection de modèles de France et d'Angleterre représentant les maladies de l'œil et celles de la peau, on y voit aussi un grand nombre de calculs biliaires et autres obtenus du musée de Dupuytren à Paris et du Collége des chirurgiens de Londres. Les modèles d'anatomie pathologique ne laissent rien à désirer.

Le cours annuel du Collége Médical commencera lundi le 14 novembre prochain et se terminera au mois de mars 1854.

Le nombre des élèves inscrits pour le cours de 1852-3 était de 219; soixante-douze ont reçu leurs diplomes après avoir subi les examens de rigueur. Les élèves qui fréquentent les cours du Collége Médical viennent de toutes les parties de l'Union et même de l'étranger; ils sont attirés par les incontestables avantages qu'offre la Nlle Orléans aux étudiants en médecine. Le registre des inscriptions porte déjà mille sept cents noms.

L'hôpital est une admirable école pour les étudiants. Ils ont là sous les yeux des cas de toutes les maladies et peuvent en suivre les différentes phases. Dix étudiants résident à l'hôpital même et sont tenus d'exécuter les ordres des médecins et des chirurgiens: les autres ont un libre accès dans les différentes salles. Le professeur de chirurgie fait toutes ses opérations en présence des étudiants réunis dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Le cours du professeur d'anatomie comprend cinq séances par semaine; celui du professeur de physiologie et de pathologie, cinq séances par semaine, celui du professeur de théorie et de pratique médicale, six séances par semaine; celui du professeur de chirurgie, six séances par semaine, celui du professeur d'accouchement, quatre séances par semaine; celui du professeur de thérapeutique, quatre séances par semaine, et celui du professeur de chimie, quatre séances par semaine.

**Nouvelles par l'Europa.**

L'Europa est arrivé à Halifax le 19 de ce mois avec des avis de Liverpool jusqu'au 9 et de Paris jusqu'au 7.

ANGLETERRE.—Lord Clanricarde a retiré sa motion relative à l'état des affaires d'Orient, ces ministres lui ayant fait observer que la discussion dans un moment aussi critique pourrait avoir ses périls. Les grandes puissances négocient et ont l'espoir que la paix ne sera pas troublée.

Le comte de Clarendon a déclaré que le manifeste impérial daté de Péterhoff, 26 juin, est authentique. Nous l'avons analysé hier, mais nous croyons, à cause de son importance, devoir le donner en entier. Le voici:

«Nous, Nicolas 1er, par la grâce de Dieu empereur et autocrate de toutes les Russies, czar de Pologne, &c., &c., &c.

«A tous les fidèles, et en particulier à nos bien aimés et fidèles sujets:

«La défense de notre foi a toujours été le devoir sacré de nos ancêtres respectés.

«Depuis le jour où il a plu au Tout-Puissant de nous placer sur le trône de nos pères, le maintien des saintes obligations auxquelles il a été inséparablement lié a été l'objet de nos soins et de notre constante attention, qui, en se basant sur le fameux traité de Kainardji, que des traités subséquents conclus solennellement avec la Porte Ottomane ont pleinement confirmé, ont toujours tendu à faire respecter les droits de notre église.

«Mais à notre extrême regret, malgré tous nos efforts, à des époques plus récentes pour défendre l'inviolabilité des droits et des priviléges de notre église orthodoxe, des actes nombreux et intentionnels de la Porte Ottomane ont enfreint ces droits et menacent de renverser entièrement en définitive l'ancienne discipline si précieuse à l'orthodoxie.

«Tous nos efforts pour dissuader la Porte de ces actes ont été vains, et la parole même que le Sultan nous avait donnée solennellement a été bientôt violée par lui au mépris de sa foi.

«Ayant épuisé tous les moyens de conviction, et ayant en vain essayé tous ceux par lesquels nos justes prétentions pouvaient être réglées à l'amiable, nous avons jugé indispensable de faire avancer nos armées dans les provinces du Danube, afin que la Porte voie à quoi peut conduire son obstination.

«Mais, même en ce moment, nous n'avons aucune intention de commencer la guerre; en occupant ces provinces nous voulons avoir un gage suffisant pour nous garantir en toute circonstance le rétablissement de nos droits.

«Nous ne cherchons pas de conquêtes: la Russie n'en a pas besoin. Nous cherchons à revendiquer les droits qui ont été si ouvertement violés.

«Nous sommes encore prêt à arrêter la marche de nos armées, si la Porte Ottomane veut s'engager solennellement à respecter l'inviolabilité de l'église orthodoxe; mais si l'obstination et l'aveuglement en décident autrement, alors, appelant Dieu à notre aide, nous le laisserons décider de notre querelle, et, pleins de confiance dans la justice du Tout-Puissant, nous marcherons en avant pour la cause de la foi orthodoxe.

«Donné à Péterhoff, le 27 juin, l'an 1853 de Christ et de notre règne le 28me.

«Scellé au Sénat de St Pétersbourg, le 14-26 juin 1853.»

«NIKOLAI.»

Lord Palmerston a dit que le gouvernement russe avait été invité à plusieurs reprises, mais inutilement de tenir ouvert le lit du Danube à Soline. L'honorable ministre a refusé cependant de répondre si, dans le cas d'hostilités entre la Russie et la Turquie, le gouvernement enverrait des forces suffisantes pour protéger les nombreux navires anglais chargés de grains, qui sont échoués dans le Danube.

Le ministère anglais est à peu près également divisé sur la question turque.

La société des naufrages a voté une récompense au matelot Robert Steele qui s'est fait remarquer par son héroïque dévouement au naufrage du *William & Mary*.

La reine Victoria devait se rendre à Dublin le 12 juillet et y rester jusqu'au 16.

Daniel O'Connell a été élu membre du Parlement.

FRANCE.—[illegible] personnes ont été arrêtées à l'Opéra-Comique le 5 de ce mois. Elles étaient toutes armées. La police a reconnu parmi elles dix ou douze membres de sociétés secrètes.

Le gouvernement français a rédigé une note en réponse à celle de Nesselrode. Elle est signée par Drouin de l'Huys et est remarquable par sa modération pleine de fermeté. La France, y est il dit, a autant de droits à demander le protectorat des Latins que la Russie celui de l'Eglise grecque; mais le gouvernement français espère que la Russie réglera son différend sans porter atteinte aux droits de la Turquie.

Le droit de deux francs par tonneaux sur les navires français qui quittent les ports de l'Empire, a été aboli.

ITALIE.—Guerazzi a été condamné à Florence à quinze ans de travaux forcés et Montagra Journale à 90 mois. Montanelli, Manzoni, Marochini, Franchini et Mordini, ex-ministres de la Toscane, ont été condamnés aux galères à perpétuité. Quomarellai, ancien ministre de la justice, a été acquitté. Ces condamnations ont causé une douloureuse sensation parmi les habitants.

Le cardinal Brignole est mort subitement et a été remplacé par M. Medicis.

Les archevêques de Bordeaux et de Tours ont reçu leurs chapeaux de cardinal.

ALLEMAGNE.—La conférence du Zolverein n'a pas été ouverte à l'époque indiquée par suite de l'absence de la plupart des délégués.

L'empereur d'Autriche a aboli les taxes payées par le clergé dans les provinces de ses Etats où les habitants appartiennent pour la plupart au culte grec. On sait que l'empereur d'Autriche a trois millions de sujets qui professent la religion grecque.

La comtesse Blanche Teleky a été condamnée à dix ans de prison pour avoir entretenu une correspondance avec des patriotiques exilés ou proscrits. Les femmes de sa maison ont été condamnées de leur côté à treize mois de prison comme complices.

RUSSIE ET LA TURQUIE.—Le passage du Pruth par les Russes et l'occupation de Jassy sont confirmés. Le général Luders occupera la Valachie et le général Damburg la Moldavie. La réserve russe réunie à Moscou devait se diriger sur la Bessarabie. Parmi les troupes qui garnissait se trouvent un grand nombre de Tartares et de Cosaques.

En Turquie le peuple paraît désirer la guerre. Les troupes manœuvrent tous les jours sous les yeux d'officiers français et anglais qui les instruisaient. Selim Pacha a été chargé d'une mission auprès de Schamyl, le chef circassien, dont la Porte veut s'assurer l'alliance.

Le commodore Stringham, commandant la frégate américaine *Cumberland*, a eu une entrevue avec le Sultan et lui a donné l'assurance que les sympathies du peuple américain étaient en sa faveur.

**CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.**

New-York, le 20 juillet 1853.

*Reservoir Square.—Le Palais de Cristal.—Le Dome.—Verre émaillé.—Les Visiteurs.—Recettes et dépenses.—Faits divers.—La catastrophe de l'Empire.—Verdict du coroner.*

MESSIEURS,

Nous pourrons maintenant, si vous le désirez, examiner en détail le Palais de Cristal. Cet édifice est construit sur l'emplacement connu sous le nom de Reservoir Square, terrain qui touche au réservoir de Croton et qui a 455 pieds de long sur 445 de large. Vous voyez que ce terrain est presque carré, forme qui n'est guère favorable à l'architecture. Néanmoins la facilité de s'y rendre de toutes les parties de la ville par les omnibus et les chemins de fer jointe à la difficulté de trouver un autre emplacement, n'a point permis aux directeurs d'hésiter. L'édifice forme une croix, mais afin d'augmenter l'espace et de donner plus de marge aux exposants, il a été construit une annexe aux quatre angles de la croix, de sorte qu'au centre le Palais forme un octogone. Le diamètre de la croix est de 365 pieds 5 pouces, et la largeur des bras de 149 pieds 5 pouces. L'intérieur est divisé en une grande section principale qui offrent une magnifique perspective. Le reste de la superficie est divisé en pièces de 27 pieds carrés. Une galerie de 54 pieds de large forme une ceinture autour du bâtiment.

Ce qui attire d'abord les regards au dehors, c'est le dôme. Bien qu'insignifiant si vous le comparez à celui de St-Pierre ou à d'autres monuments qui attestent la grandeur architecturale du moyen âge, c'est cependant, à deux ou trois exceptions près, le plus magnifique dôme qui ait jamais été construit aux Etats-Unis. Sa hauteur, à partir du commencement, est de 123 pieds; il a 100 pieds de diamètre. Les travaux d'ornement à l'intérieur ont été confiés à senor Monte Lille, et il s'en est montré grand artiste. Un soleil d'or placé au centre projette ses rayons sur les côtés, et les ouvertures sont entourées d'arabesques blanches et bleues semées d'étoiles d'argent. On ne pouvait rien imaginer de plus beau, et les Anglais, malgré leurs préjugés, conviennent qu'il était impossible de mieux faire.

Les architectes ont copié autant que possible le Palais de Cristal de Londres. Le squelette de l'édifice est entièrement en fer, et tous les murs sont de verre, ce qui donne un merveilleux aspect au monument. On n'a employé le bois que là où il en fallait absolument. A l'intérieur on a dû s'en servir quelque peu. Dix-huit cents tonneaux de fer, dont 300 de fer battu et 1500 de fer fondu, ont été employés à la construction du Palais, ainsi que quinze cent cinquante mille pieds de bois, 15,000 vitres et 55,000 pieds carrés de verre.

Au Palais de Cristal de Londres on s'était servi pour la toiture et les murs de verre commun, mais la réverbération produite par ce milieu transparent était si insupportable qu'il a fallu étendre une toile à l'intérieur. Nous avons profité ici de cette leçon et les directeurs n'ont employé que du verre émaillé. Ce verre transmet la lumière et l'empêche de blesser la vue. L'émail, après avoir été étendu sur le verre est soumis à une chaleur intense qui l'incorpore presque au verre, de sorte que le tout forme une substance solide et durable.

Bien que le premier mouvement de curiosité soit satisfait, le nombre de visiteurs qui se portent au Palais prouve que l'intérêt, excité par l'Exposition est tout aussi vif. Le bruit du marteau retentit encore dans diverses parties de l'édifice, on voit partout transporter des caisses et déballer. Ce mouvement et ce vacarme incommodent les visiteurs et ont décidé beaucoup de personnes à attendre la fin de l'installation pour examiner le Palais. Cependant la vente des billets de saison a produit jusqu'ici $25,000, et celle des billets ordinaires de $1000 à $1,600 par jour. Le nombre des visiteurs est enregistré à la porte. La recette totale par jour peut être évaluée à $1,200, et si l'Exposition ne dure que jusqu'au 1er janvier 1854 (on croit qu'elle sera fermée vers cette époque), il est probable que ce chiffre sera en moyenne celui de la recette quotidienne. Les dépenses sont estimées à $300 par jour, et le capital versé dans l'entreprise est de $400,000. La compagnie a été incorporée pour cinq ans, et comme elle a loué le terrain où est construit le bâtiment pour une égale période de temps, elle pourra tirer parti du Palais de manière non seulement à rentrer dans ce qu'elle aura dépensé, mais à faire de beaux bénéfices. Tout semble démontrer jusqu'à présent que la spéculation sera heureuse; les banquiers de Wall street prétendent cependant le contraire. Les actions qui le jour de l'inauguration valaient 146 sont tombées le lendemain à 140, le mercredi à 135, et le lundi, 18 du courant, à 125. Je laisse l'explication de ce fait à ceux qui s'entendent aux mystères de la hausse et de la baisse. Il n'est rien arrivé jusqu'ici qui ait pu diminuer la confiance publique dans le succès de l'entreprise. Les financiers qui se pavanent à la Bourse, et qui font ce qu'ils veulent du marché monétaire, ont produit ce mouvement de baisse: nous connaîtrons bientôt leurs projets.

De nombreuses [illegible] hier le ciel et la plupart des visiteurs en se présentant au Palais de Cristal étaient munis de leurs parapluies. Ils ont rencontré à la porte de gentilles demoiselles qui leur offraient une contre-marque rouge en échange de leurs riflards. Les possesseurs de parapluies ont d'abord hésité; c'est un meuble qu'on se sépare difficilement. Une fois séparés, en effet, la réunion devient fort problématique. Les parapluies ont une tendance naturelle à changer de maître. Les visiteurs se sont enfin exécutés moyennant une certaine crainte. Leur confiance n'a pas été trompée. En sortant ils ont tous repris leurs parapluies en produisant les contre-marques qui leur avaient été livrées. L'introduction des cannes et riflards dans l'intérieur du Palais est une bonne mesure; autrement plus d'une statue et plus d'un tableau serait endommagé.

Les désordres éclatés le 4 juillet ont donné lieu à une longue et minutieuse enquête. Les interrogatoires ont malheureusement resté sans résultat. Comment au milieu d'une mêlée reconnaître les principaux acteurs de la rixe quand on les voit alors pour la première fois? Les témoignages contre le marshall de la société irlandaise sont cependant d'une nature si accablante qu'il sera sans doute mis en jugement.

La catastrophe survenue samedi dernier à bord de l'*Empire* a été l'objet d'une enquête de la part du jury convoqué par le coroner à Poughkeepsie. Le jury a déclaré que l'abordage a eu lieu par suite de la coupable négligence de l'équipage du sloop et peut-être la manque de vigilance de la part des pilotes du bateau à vapeur. Le verdict porte en outre que la catastrophe est le résultat d'un simple accident et non d'un acte prémédité. C'est là, vous en conviendrez, le fait secret, et rien de plus. Ce que le jury appelle une coupable négligence est un crime, et le patron ainsi que le timonier du sloop auraient dû être renvoyés devant le grand jury. Que signifient ces verdicts de simple reproche? Les conducteurs de locomotives et les mécaniciens de bateaux à vapeur se prévaudront-ils de l'opinion publique? Il y a longtemps que ce tribunal l'a déjà condamnée. — H.

**ARRIVÉE DU FALCON.**

Le steamer *Falcon*, capitaine Grey, est arrivé hier dans notre port avec des avis de la Californie, d'Aspinwall, de Monterey et de San Diego. Le *Falcon* a quitté Aspinwall dans la soirée du 20 courant. Le *Georgia* est parti le même jour avec 300 passagers et deux millions de piastres en espèces. L'état sanitaire de Gorgona, de [illegible] de la rivière Chagres est prompt, terminé [illegible] jusqu'à Matachin, à quatre lieues et demi de Gorgona.

Le steamer *America* a mis à la voile de Boston, le 26 de ce mois, avec un grand nombre de passagers.

BONS DE LA VILLE CONSOLIDÉE.—On verra par un avis inséré plus loin que les commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans annoncent qu'ils recevront dans leurs bureaux, d'ici à trente jours, des propositions pour l'achat des coupons d'intérêt dus le 1er janvier 1854 sur les bons de la ville consolidée, et de toute autre obligation de l'ancienne ville ou des municipalités, ou encore de Lafayette, devant échoir dans l'intervalle compris entre la date de l'avis et le mois de janvier prochain.

INCENDIE DU NAVIRE GALENA.—Le brick danois *Anna Margarita* est arrivé à Charleston le 26 de ce mois venant de la Havane, d'où il était parti avec un chargement de sucre pour Copenhague. Il avait à son bord quarante passagers du navire *Galena* que la foudre a frappé en mer. Le *Galena* était parti de la Nlle-Orléans le 14 de ce mois avec un chargement de 1832 balles de coton et 7,000 merrains pour le Havre. Il a pu atteindre Charleston, et les pompiers se sont mis à l'œuvre pour tâcher de maîtriser l'incendie qui s'était déclaré à bord. On ne pensait pas qu'ils réussissent.

**CHRONIQUE LOCALE.**

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Nous publions plus bas le rapport des admissions, sorties et décès à l'Hôpital de Charité, pendant les vingt-quatre heures se terminant mardi à minuit:

| | | | |
|---|---|---|---|
| Admissions | 82 | Décès | 29 |
| Sorties | 36 | Morts de fièvre jaune | 20 |

COUR DU PREMIER DISTRICT.—Le recorder Winter a appelé hier l'affaire de John W. Maxwell, accusé d'avoir assailli M. Connolly, député connétable de la Cour de la deuxième justice de paix, et de l'avoir empêché d'exécuter un ordre de saisie. Maxwell ne s'étant pas présenté en Cour, le recorder a déclaré son cautionnement forfait. Il a ordonné que les papiers fussent envoyés devant la Première Cour de District.

—James Guthrie, accusé d'avoir frappé et renversé Edward Zay, n'a pas répondu à son nom. Son cautionnement a été déclaré forfait et les papiers envoyés devant le juge Larue.

VENTE DE LIQUEURS.—N. Benedict, accusé de vendre, sans licence, des liqueurs à l'encoignure Foucher et Duplantier, a comparu hier devant le recorder Winter, et a été condamné à une amende de $25 qu'il a payée.

J. R. Todd et Félix Picot, contre lesquels la même accusation est portée, n'ont pas encore subi d'interrogatoire.

ARRESTATION POUR MEURTRE.—John Ackerman a été arrêté, mardi soir, dans un café situé au coin des rues Dauphine et Douane. Il est accusé d'avoir tué, dans un combat, Giovani Scott dont nous avons mentionné la mort dans notre chronique d'hier. Ackerman restera en prison jusqu'à ce que l'affaire soit appelée.

VAGABONDS.—William Jones, John Roberts et Bernard Tracy, accusés de vagabondage, ont été conduits hier devant le recorder Winter. La cour a mis Jones et Roberts dans l'alternative de fournir un cautionnement ou d'aller passer deux mois à la maison de travail. Quant à Tracy, il ne sortira de prison que lorsque le recorder jugera convenable de s'occuper de son affaire.

ASSAUT ET BLESSURE.—Le recorder Winter ne s'est pas encore occupé de l'affaire de James Hughes, accusé d'avoir, le 21 du mois dernier, assailli et dangereusement blessé Daniel King. Nous apprenons que King est mort depuis le jour où il a été frappé. Le coroner a pratiqué la levée du corps et le jury a déclaré qu'il est mort d'érysipèle.

BUREAU DE SANTÉ.—Le Bureau de Santé s'est réuni hier. La séance a été très longue. Le Dr. A. F. Axon a envoyé sa démission de secrétaire et le Dr Simonds a été nommé à sa place.

AFFAIRE RENVOYÉE.—L'interrogatoire des individus qui sont accusés du meurtre de Netting, devait avoir lieu hier, mais le recorder Seuzeneau a renvoyé à un autre jour l'examen de l'affaire. On se rappelle sans doute que Netting a été tué, il y a quelque temps, au café Stone, troisième district.

RACHAT.—Wm. Antymingue a été arrêté à la demande du juge Alex. Derbès. On a trouvé chez lui une [illegible] de l'argenterie semblable à celle qui a été enlevée, il y a quelque temps, de chez le juge. Antymingue n'a pas encore subi d'interrogatoire.

BUENOS AYRES.—On écrit de Buenos Ayres, sous la date du 30 mai, que les négociations entreprises par les ministres du Brésil et de la Bolivie ont échoué. Tous les navires marchands, chargés ou non, devaient quitter le port le 3 juin. Le congrès de Santa Fé a sanctionné une constitution ainsi qu'une loi de douane. En vertu de cette constitution, Buenos Ayres devient la capitale de la confédération. Le congrès a nommé une commission chargée de présenter la constitution au gouvernement.

Le célèbre clipper américain *Sovereign of the Seas*, capitaine McKay, vient de faire la traversée de New-York à Liverpool en quatorze jours et demi. Cette rapidité égale presque celle des steamers.

# FEUILLETON.

**LES MAITRES SONNEURS,**

**ROMAN PAR GEORGE SAND.**

**Deuxième Veillée.**

Quand Huriel nous eut quittés, nous fîmes promenade et conversation avec Joseph, mais pensant qu'il était content de m'avoir vu, et le sachant encore plus aise de se trouver seul avec Brulette, je les laissai ensemble, sans faire semblant de rien, et m'en allai rejoindre le père Bastien pour m'occuper à le voir travailler.

C'était une chose plus réjouissante que vous ne sauriez croire, car, de ma vie, je n'ai vu un plus gai et plus aimable ouvrier que ce grand bûcheron, un homme qui était peut-être de rude et [illegible] façon. Je pense bien qu'il eût pu faire, sans se gêner, l'ouvrage de quatre des plus forts chrétiens en sa journée, et cela, toujours riant et causant quand il avait compagnie, ou chantant et sifflant quand il était seul. Il était d'un sang si chaud et si gouailleur qu'il me donnait envie de n'avoir rien à faire pour avoir compte. Il m'apprit que, généralement, les fendeurs et bûcheux étaient habitants voisins des bois où ils travaillaient, et que, quand leurs demeures se trouvaient trop éloignées, ils y venaient à la journée. D'autres demeuraient pour plus longtemps, y venaient à la semaine, partant de chez eux le lundi avant le jour, pour y retourner à la nuit le samedi suivant. Quant à ceux qui descendaient comme lui du haut pays, ils s'engageaient pour toute la saison, et leurs cabanes étaient plus grandes, mieux construites et mieux approvisionnées que celles des bûcheux à la semaine.

Il en était à peu près de même des charbonniers, et par là on entend, peut-être ceux qui achetant du charbon pour en revendre, mais ceux qui le fabriquent sur la place au compte des propriétaires des bois et forêts. Il y en avait aussi qui achetaient le droit de l'exploiter, de même qu'il y avait des muletiers qui en faisaient commerce pour leur compte, mais généralement, ce dernier métier consistait à faire seulement les transports.

Dans les temps d'aujourd'hui, l'industrie des muletiers est en baisse et va à se perdre. Les forêts sont mieux percées, et il n'y a plus tant de ces endroits abominables pour les chevaux et les voitures, où le service des mulets est le seul possible. Le nombre des forges et usines qui consomment encore du charbon de bois est bien moindre, et on ne voit que peu de ces ouvriers-là dans nos pays. Il y en a cependant encore qui vont dans les grands bois de Chourre en Berry, ainsi que des fendeurs et bûcheux du Bourbonnais; mais, au temps dont je vous parle, et où les bois couvraient encore au moins la moitié de nos provinces, tous ces états étaient grandement recherchés et avantageux. Si bien qu'en une forêt, au temps de son exploitation, on trouvait toute une population de ces différents ordres, tant de l'endroit même que des endroits éloignés, qui avaient chacun leurs coutumes, leurs confréries, et, autant que possible, vivaient en bon accord les uns vis-à-vis des autres.

Le père Bastien me racontait, et je le vis plus tard de moi-même, que les hommes adonnés au travail des bois s'habituaient si bien à cette vie changeante et difficile, qu'ils avaient comme le mal du pays quand il leur fallait vivre en la plaine. Et tant qu'à lui, il aimait les bois comme s'il eût été loup ou renard, encore qu'il fût le meilleur chrétien et le plus divertissant compagnon qui se pût trouver.

Cependant il ne se moqua point, comme avait fait Huriel, de ma préférence pour mon pays.—Tous les pays sont beaux, disait-il, du moment qu'ils sont des nôtres, et il est bon que chacun fasse estime particulière de celui qui le nourrit. C'est une grâce du bon Dieu sans laquelle les endroits tristes et pauvres seraient laissés à l'abandon. J'ai ouï dire à des gens qui ont voyagé au loin, qu'il y avait des terres sous le ciel que la neige ou la glace couvraient quasiment toute l'année, et d'autres où le feu sortait des montagnes et ravageait tout. Et cependant, toujours on bâtissait de belles maisons sur ces montagnes endiablées, toujours on creusait des trous pour vivre sous ces glaces. On y aime, on s'y marie, on y danse, on y chante, on y dort, on y élève des enfants tout comme chez nous. Ne méprisez donc la famille et le logement de personne. Le taupe aime sa noire caverne, comme l'oiseau aime son nid dans la feuillée, et la fourmi vous rirait au nez, si vous pouviez lui faire entendre qu'il y a des rois mieux logés qu'elle en leurs palais.

La journée s'avança sans que je visse revenir Huriel avec sa sœur Thérence. Le père Bastien s'en étonnait un peu, mais ne s'en inquiétait point. Plusieurs fois, je me rapprochai de Brulette et de Josep, qui ne se tenaient pas loin de nous; mais, les voyant causer toujours et ne point donner attention à mon approche, je m'en allai de mon côté, ne sachant trop comment avaler le temps. J'étais, avant toutes choses, moi aussi, le vrai ami de cette chère fille. Dix fois par jour, je m'en sentais amoureux, dix fois par jour je m'en sentais guéri, et, le plus souvent, je n'y prenais plus aucun plaisir m'en chagriner. Je n'avais jamais été bien jaloux de Joseph, avant le moment où le muletier nous avait appris le grand intérêt qu'il avait ce jeune homme, [illegible] à ce moment-là, [illegible] je ne l'étais plus du tout. Plus Brulette montrait de compassion pour lui, plus il me semblait raisonnable qu'elle s'y portât par devoir d'amitié chrétienne. Et rien ne me chagrinait au lieu de me réjouir. N'ayant point d'espérance pour moi, je souhaitais au moins conserver le voisinage et la compagnie d'une personne qui mettait tout en gaieté autour d'elle, et je ne disais quasiment à qui elle [illegible] sa préférence, c'était de Josephé que [illegible] toujours aimée, et qui, sans me donner de nouvelle joie, ne saurait jamais se faire... [illegible]

Je m'étonnais même que ce ne fût pas là l'idée arrêtée de Brulette, surtout voyant combien Joseph, au milieu de sa maladie, était devenu gentil, savant et parleur agréable. Certainement il devait un changement à la compagnie du grand bûcheux et de son fils, mais il y avait un grand vouloir, et elle devait lui en savoir gré. [illegible]

[illegible]

Quand je me levai, le [illegible] [illegible]

[illegible]


**DEPECHES TELEGRAPHIQUES.**

*Transmises à l'Abeille.*

**Suite des nouvelles par l'Arctic.**

New-York, 26 juillet.

Les nouvelles suivantes forment le complément de tout ce qu'a apporté d'intéressant le steamer Arctic: [illegible]

**Marché de New-York.**

New-York, 27 juillet. [illegible]

**Rivière de l'Ohio.**

Pittsburg, 25 juillet.—La rivière monte [illegible]

Cincinnati, 25 juillet.—La rivière a monté de quatre pieds depuis de heures, et la crue continue [illegible]

Louisville, 26 juillet.—Il y a une hausse de six pieds [illegible] Les steamboats Lexington, Chesswith et Empire sont partis pour la Nouvelle-Orléans. [illegible]

**Arrestation de contrefacteurs.**

Cincinnati, 27 juillet.—[illegible]

**Elections du Kentucky.**

Lexington (Ky) 27 juillet. [illegible]

**"Southern Paper Manufactory Company."**

A une assemblée des actionnaires tenue le 5 mai, les personnes suivantes ont été nommées directeurs:

MM. PIERRE POUTZ. LEOPOLD JEANNET, A. SERPINE, J. ESTEEL, P. LOBIT, F. C. WRIGHT, BERNARD AVEGNO.

Et dans une seconde assemblée tenue le 15 courant, le Directeur a fait les nominations suivantes: M. PIERRE POUTZ, président; M. LEOPOLD JEANNET, trésorier; M. H. SERPINE, secrétaire. Par ordre de la Direction, CHS. LAFITTE, Secrétaire.

**Bureau de l'Exécutif.**

BATON ROUGE, 25 juillet 1853. [illegible] P. O. HEBERT. [illegible]

**Témoignages précieux en faveur d'un excellent remède.** [illegible] J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres. [illegible]

**BULLETIN COMMERCIAL.**

**NOUVELLE-ORLEANS.**

MERCREDI SOIR, 27 JUILLET. [illegible]

TABAC—Pas de ventes.

SUCRE & MELASSE—Pas de ventes.

FARINE—[illegible]

MAIS—[illegible]

PROVISIONS—[illegible]

WHISKEY—Cet article se détaille à 20 cts le gallon de la marque Rose.

CAFE—Pas de ventes.

CHANGE—[illegible]

FRET—[illegible]

**LISTE MARITIME. Port de la Nouvelle-Orléans.** [illegible]

**AVIS AUX MARCHANDS.** [illegible] C. A. BARRIERE & FRERE, 30, rue de Chartres.

**DEPOT DE DRAP DE BILLARD.** [illegible]

**Ventes à l'Encan / Avis / Annonces.** [illegible]

**FROST & Co.,** Rue des Magasins, No 18, Nlle-Orléans, OFFRENT, EN VENTE BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS. [illegible]

**COLLEGE DE LA LOUISIANE, Rue Dauphine, 213.** [illegible]

**Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.** [illegible] JOHN CALHOUN, Secrétaire.

**Vacances des Ecoles Publiques.** [illegible] RUFUS DOLBEAR.

**Demande de 60 jeunes nègres.** [illegible] J. T. HATCHER.

**Chemin de fer de Mobile et de la Nouvelle-Orléans.** [illegible] C. J. McRAE. JOHN FORSYTH.

**J. B. AVEQUIN,** Chimiste, analyste. [illegible]

**Banque de la Louisiane.** [illegible]

**Mairie de la Nouvelle-Orléans.** [illegible] A. D. CROSSMAN, Maire.

**HOTEL WASHINGTON.** [illegible]

**HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 92.** [illegible]

**CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!** [illegible]

**AUX COLPORTEURS.** [illegible]

[illegible]